



Cellule d'observation de la criminalité - COC

Kidnapping

Bulletin Juillet-Août-Septembre 2022 (#9)

Baisse des enlèvements



© 27 septembre 2022
(Actualisé le 30 septembre)

Kidnapping

Bulletin Juillet-Août-Septembre 2022 (#9)

Baisse des enlèvements

CARDH

**Centre d'analyse et de recherche
en droits de l'homme**

3, Rue Charlevoix, Bourdon, Port-au-Prince, Haïti
(509) 28 11 79 44/36 10 69 09

info_cardh@yahoo.com

www.cardh.org

© 27 septembre 20

(Actualisé le 30 septembre)



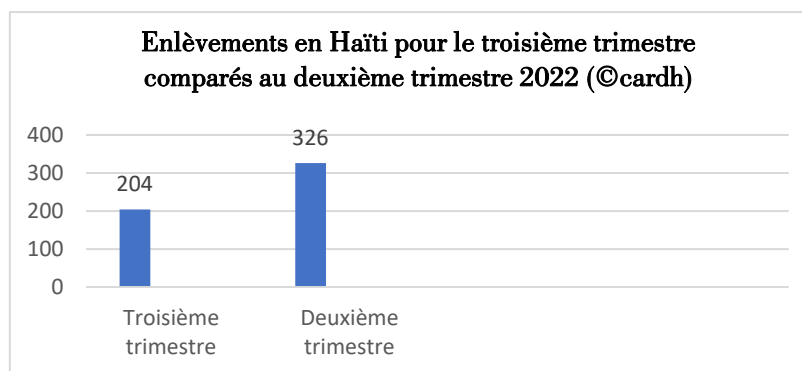
Tables des matières

I. ENLEVEMENTS POUR LE TROISIEME TRIMESTRE 2022 ET ANALYSES COMPARATIVES AU TRIMESTRE PRECEDENT.....	3
1. ENLÈVEMENTS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE	3
2. ENLÈVEMENTS D'ÉTRANGERS.....	4
3. RAPPELS DES CHIFFRES DU DEUXIÈME TRIMESTRE.....	4
4. NOUVEAUX FAITS.....	5
4.1. Nouveau foyer de kidnapping	5
4.2. Voie martine, nouveau mécanisme de kidnapping	6
II. DES FACTEURS QUI EXPLIQUERAIENT LA BAISSSE DU KIDNAPPING.....	6
5. FACTEURS INTERNES	6
5.1. Nouveau leadership de la police	6
5.2. La lutte contre le trafic d'armes et de munitions	8
5.3. Pays « lock » (bloqué)	9
5.4. Résistance de la population au kidnapping.....	9
6. FACTEURS EXTERNES	10
6. 1. « Lutte » au niveau du Conseil de sécurité	10
6.2. Efforts du gouvernement américain.....	11
6. 2. 1. Annulation du visa américain de Romel Bell pour trafic illégal d'armes	11
6. 2. 2. Un meilleur contrôle interne et création d'un bureau permanent de Homeland Security Investigations (HSI) en Haïti	11
6 .2. 3. Sanctions annoncées contre les gangs et des acteurs politiques et.....	12
économiques les soutiennent	12
III. CONCLUSION	13

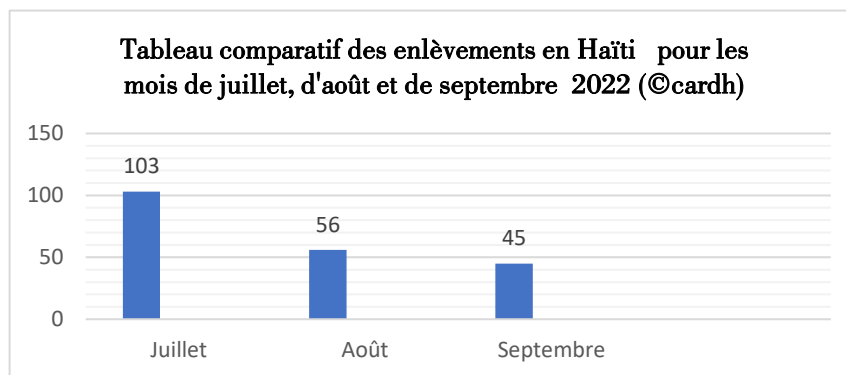
I. Enlèvements pour le troisième trimestre 2022 et analyses comparatives au trimestre précédent

1. Enlèvements pour le troisième trimestre

1. Pour le troisième trimestre de l'année 2022, la Cellule d'observation de la criminalité (COC) du Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme (CARDH) a recensé 204 kidnappings contre 326 pour le deuxième trimestre, une diminution 37.42%. Trois rapt collectifs ont été enregistrés contre 15 pour le trimestre précédent.

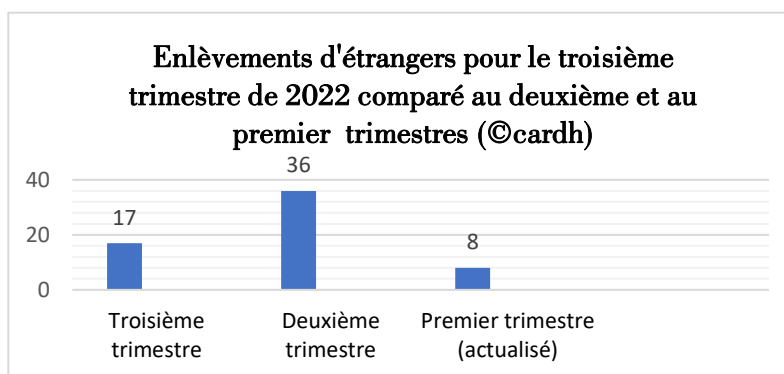


2. Cent-trois (103) enlèvements ont été recensés pour le mois juillet, contre 56 pour le mois d'août, une diminution de 45.63%, contre 45 pour le mois de septembre, une diminution de 56.31%.



2. Enlèvements d'étrangers

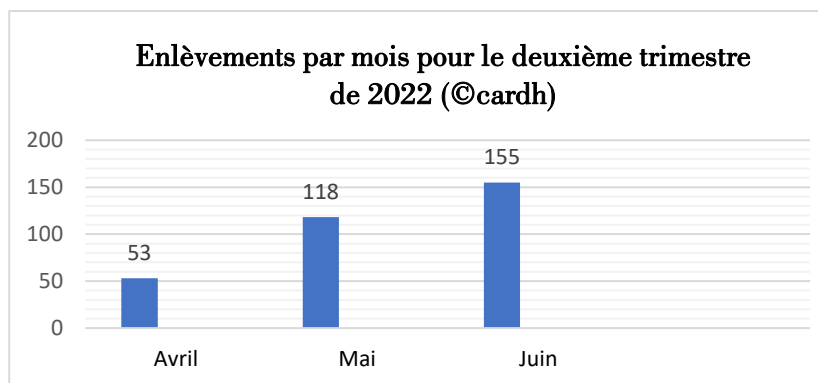
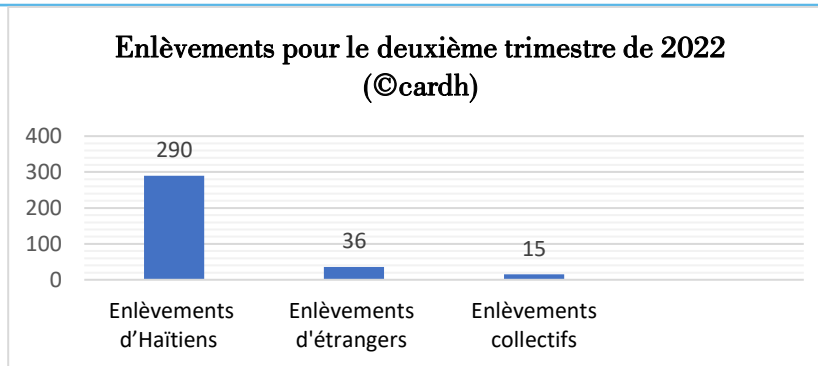
3. Dix-sept (17) étrangers ont été enlevés pour le troisième trimestre contre 36 pour le trimestre précédent, une réduction de 52.77%, ce qui porte à pour 61 enlèvements pour les trois trimestres (huit pour le premier) contre 53 pour l'année dernière. Rappelons que les missions diplomatiques et internationales avaient adopté des mesures pour protéger leurs ressortissants après la vague d'enlèvements du deuxième trimestre : réduction de personnel et fermeture de certains services ; voitures blindées de hautes gammes, déplacements en convoi...



3. Rappels des chiffres du deuxième trimestre

4. Pour le deuxième trimestre : 290 enlèvements d'Haïtiens (15 collectifs¹) ont été enregistrés ; 36 étrangers de neuf pays (40 de janvier à date) totalisant 326 contre 225 pour le premier trimestre 2022 une augmentation de 44.8%.
5. Cinquante-trois enlèvements ont été recensés pour le mois d'avril, contre 118 pour le mois de mai, une augmentation de 117 %, et 155 pour le mois de juin, respectivement une augmentation de 192 % et de 31%.

¹ Comme mentionné dans tous les bulletins, les rapt collectifs sont comptabilisés à moins de 10%. En outre, dans certains cas, les passagers sont libérés immédiatement par bandits (Martissant)



6. **N.B.** Comme mentionné dans les bulletins, les chiffres de la Cellule d'observation de la criminalité (COC) du CARDH n'expriment pas le nombre de kidnappés en Haïti, mais permettent d'observer la tendance (hausse/baisse) du phénomène. Ils peuvent être modifiés dans le prochain bulletin.

4. Nouveaux faits

4.1. Nouveau foyer de kidnapping

7. Thomassin, Laboule et leurs environs tendent à devenir un foyer de kidnapping et de violences orchestrés principalement par le gang dirigé par Ti Makak ainsi connu, basé à Laboule 12 et à Fessard.
8. Trois raisons pourraient expliquer ce nouveau développement. Ti Makak doit renforcer sa troupe (armes/minutions/membres...) en vue de faire face aux hommes « forts »² de Jean Monsatto Petit alias « Toto », tenancier de Borlette investisseur immobilier et autres, *en* raison d'un conflit terrien (117 carreaux de terres) concernant plusieurs générations. Des tueries ont eu lieu dans ce conflit.

² Jean Monsatto Petit, alias « Toto », dispose d'une quantité d'hommes armés et bien équipés pour sa sécurité et son business. Parfois, ses hommes sont renforcés par d'autres venus d'ailleurs, notamment dans le cadre de ce conflit terrien. La police de Thomassin, de Laboule.... et les autorités de ces zones sont sous son influence depuis des lustres.



9. Ensuite, il (Ti Makak) doit payer la location de la plupart de ses armes. Enfin, le foyer de l'Industrie du kidnapping s'était déplacé de la Croix-des-Bouquets (désintégration du 400 Mawozo par la police) pour revenir à Martissant (principal foyer du kidnapping pour le premier semestre de 2021). Il s'est développé à Pernier et à Tabarre et s'étend ensuite à ces zones (Thomassin, Laboule...). Tara's est limitrophe à la troisième circonscription (Gran Martissant) et le gang de Ti Makak est « fils » de celui de Gran Ravin.
10. Notons que l'axe routier Thomassin, Laboule et Tara's était aussi utilisé pour emmener des victimes à Grand Ravin.

4..2. Voie martine, nouveau mécanisme de kidnapping

11. Les gangs commencent à utiliser la voie maritime pour le kidnapping. Des victimes ont été enlevées de leur chaloupe et des habitants la zone côtière de leur maison.

II. Des facteurs qui expliqueraient la baisse du kidnapping

12. Des paramètres expliquent la baisse du kidnapping en Haïti pour le troisième trimestre de 2022. La Cellule d'observation de la criminalité (COC) du Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme (CARDH) en a souligné quatre considérés objectifs.

5. Facteurs internes

5.1. Nouveau leadership de la police

13. **Vers la confiance, la cohésion, l'assainissement...** ? Avec l'accession de Frantz Elbé aux commandes de la police nationale et les changements opérés, une nouvelle dynamique institutionnelle a été constatée. Bien que les problèmes structurels de la police ne soient pas encore résolus, il semble que les policiers commencent à avoir confiance dans l'institution, surtout sa hiérarchie, et les opérations mieux encadrées.
14. Le 1^{er} juillet dernier un décret instituant « une indemnité spéciale de risque au bénéfice des agents de la PNH engagés dans des opérations spéciales de police » a été publié (il a été reproduit ce mercredi 20 juillet pour erreurs matérielles. 5.622 chèques et 1.313 cartes de débit de la Banque Nationale de Crédit (BNC), équivalant à 267.308.183 gourdes, ont été retournés au Ministère de l'Economie et des Finances (MEF). Plus de 1.000 policiers sont renvoyés pour abandon de poste. Les familles des policiers décédées/ blessées lors des opérations sont visitées et soutenues par le haut commandement.



15. **Opérations systématiques à la Croix-des-Bouquets, arrestations des chefs de gang...** Les constantes opérations menées par la police à la Croix-des-Bouquets particulièrement contre le gang 400 Mawozo, responsable d'environ 50% des enlèvements en 2021, dont les 16 missionnaires américains le 16 octobre 2021, ont largement contribué à la diminution du phénomène. La plupart de ces membres ont été « stoppés » (tués)³, d'autres arrêtés⁴... Ce gang a été, dans une certaine mesure, désintégré. Son chef serait réfugié à Thomazeau.
16. L'arrestation le 26 juin 2022, d'Ézéchiel Alexandre, alias Ze, chef de base Pilate, constituée pour la plupart de policiers et d'anciens policiers et membre du G9, paraît être déterminante. Située entre Grand Ravin et de Village-de-Dieu, cette base contrôle, entre autres, les cinq Avenues de Bolosse, une partie du littoral, Portail Léogane et ses environs, Bas Peu de chose et une partie de Fouchard. Il faut rappeler qu'Ézéchiel Alexandre a été arrêté en compagnie de Junior Claude, ancien policier de la 21^{ème} promotion, affecté à Port-de-Paix (Département du Nord-Ouest).
17. **Des tentatives de kidnapping déviées, des otages libérés...** Dans ses efforts pour contenir la criminalité, la police a dévié de nombreuses tentatives de kidnappings. Des ravisseurs ont été stoppés(tués). Des victimes ont aussi été libérées (des exemples seront cités dans le prochain bulletin).
18. **Présence accélérée de la police dans les rues.** Il y a une présence renforcée de la police dans beaucoup zones rouges considérées par la COC : Bois Verna, Lalue, Bourdon, Turgeau, Champ-de-Mars, Portail Léogane... Ces zones avaient fréquemment connu des enlèvements et avaient servi aussi de passages pour ceux de Pétion-Ville (partie Nord) et d'autres vers Grand-Ravin. Ces constants déploiements ont, dans une certaine mesure, aidé à dissuader les enlèvements.

³ Le 26 avril 2022, Efendy ainsi connu tué à Bon Repos ; Ti Pastè ainsi connu tué à la Croix-des-Bouquets ; Mortimé alias Gaspillage(gaspiyay), deuxième chef du gang dénommé 400 Mawozo, Le 3 août, le nommé « Kolèg », chef de la localité « Nan Rémy » a été abattu. Ricardo CHARLES a été tué le 14 mai 2022 à « Anba Pikan », une localité située non loin du marché communal de la Croix-des-Bouquets. Le 7 Juillet, à « nan Rakèt » (commune de Croix-des-Bouquets) un autre membre a été tué.

⁴ Durant le weekend du 6 au 7 août 2022, six membres ont été arrêtés dans le département du Centre dont trois femmes : Dony Camille (34 ans) ; Lubin Marie Venchelle (sa femme, âgée de 25 ans) ; Sénat Jean Yves, alias « Pouchon » (40 ans), chef de gang de Dondon et allié de « Pè Lebren » ; Cherelus Mackenson alias « Ti Kanada » (38 ans) ; Orélien Edith (64 ans). Le 16 août, à Mirebalais, cinq membres ont été interpellés : Jonalson Theogène ; Boselet Termo ; Shednaël Don ; Johnny Don ; Richard Jean Edmond, alias Woody. Le 7 juillet, à « Nan Rakèt » (commune de Croix-des-Bouquets), six membres ont été arrêtés.



5.2. La lutte contre le trafic d'armes et de munitions

19. Les mesures prises par l'administration Ariel Henry pour contenir le trafic d'armes, de munitions et la contrebande sont importantes dans la diminution du kidnapping et de la criminalité en général dont une grande partie de la rançon sert à l'achat d'armes et de munitions et à compenser le manque à gagner du trafic de la drogue.
20. Le directeur général de l'Administration générale des douanes (AGD), Romel Bell, se serait enfui au mois de mai 2022 après l'annulation de son visa américain pour trafic illégal d'armes... Le 1^{er} juillet, Julcène Edouard a été installé comme directeur général de l'AGD.
21. Pour ce mois de juillet, aux moins quatre cargaisons d'armes et de munitions ont été saisies⁵, des arrestations effectuées particulièrement des hauts responsables de l'église épiscopale d'Haïti⁶. Le warf de Port-de-Paix, haut lieu du trafic d'armes et de munitions, de la contrebande et autres, a été fermé. Les bateaux Miss Lilie One et El Shaddai, impliqués dans ledit trafic, ont été saisis par l'Autorité

⁵ Le 1^{er} juillet, les douanes et la PNH ont saisi 120 000 cartouches réparties dans 157 caisses, trois armes de poing (deux pistolets 9 mm et un revolver cal 38), 30 chargeurs et 20 étuis de fusil Ak-47 ainsi que 3.890 dollars américains et 814 343 gourdes. Ces articles saisis au port de Port-de-Paix, transportés par le navire Miss Lili, en provenance de la Floride (USA) et chez Edy Lafrance par la douane et la Police nationale d'Haïti (PNH).

Dans la nuit du mardi 12 au mercredi 13 juillet 2022, une autre cargaison de 25.000 cartouches a été saisie, à Port-de-Paix (Nord-Ouest d'Haïti) à bord d'un autobus de transport en commun, assurant le trajet Port-de-Paix/Port-au-Prince, conduit par le nommé Churchill Petit-Frère.

Le 14 juillet 2022, les agents douaniers ont saisi, au wharf de Port-au-Prince, 14,646 cartouches, 140 chargeurs, 18 armes de guerre, 4 pistolets de calibre 9 mm, 1 viseur et des faux billets d'un montant de 50 mille dollars,

Le 21 juillet 2022, une opération a amené à la saisine de 7 pistolets dont 2 de calibre 9mms, 4 de calibre 40, 1 de calibre 38, 2 chargeurs 9mms, 4 chargeurs 40. Pour les cartouches, on a trouvé 434 au total, dont 197 cartouches 9mms, 182 cartouches 40 et 55 cartouches 38 »,

⁶ Révérend Père Frantz Cole, 17 août, Jean Gilles Jean Mary, Comptable de l'église Épiscopale d'Haïti, Jean Gilles Jean Mary, le 23 août. Un mandat d'amener a été émis contre le père Jean Mardoché Vil, président du comité permanent de l'Église.

Rappelons que suite à la découverte de la cargaison d'armes et de munitions le 1er juillet au port de Port-de Paix, le parquet de cette juridiction a interpellé et gardé à vue Fritz Jean Relus, chargé de recevoir la cargaison, et Jonas Georges, propriétaire du Bateau Miss Lili One. Marie Guilène Estimable, Wilfrid Estimable, Eddy Lafrance et Nènè ainsi connu ont été recherchés. Les deux hommes ont été par la suite libérés par le commissaire du gouvernement près le tribunal Tribunal de première instance de Port-de-Paix, Michelet Virgile, le 6 juillet 2022. Ce dernier et Robinson Pierre-Louis, secrétaire général du Conseil de l'ordre des avocats du barreau de Port-au-Prince et de la Fédération des barreaux d'Haïti (FBH) ont été par la suite interpellés par la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) et déférés par devant la justice.

portuaire nationale (APN). Les recettes collectées pour le mois d'août étaient de 8 milliards de gourdes contre 5 milliards pour le mois précédent.

5.3. Pays « lock » (bloqué)

22. **Le blocage du pays durant les mois d'août et de septembre explique aussi la diminution des enlèvements.** La crise du carburant depuis des mois, la persistance de l'insécurité et la dépréciation accélérée de la gourde, monnaie nationale, ont servi à alimenter la crise politique. Le déplacement des socio-professionnels est limité à l'essentiel. A partir du mois de juin, le pays a connu un début de mobilisation (Gonaïves/Hinche), renforcée par l'adresse à la nation du premier ministre le 20 juillet, son premier anniversaire au pouvoir, annonçant l'ajustement à la hausse des prix des produits pétroliers. La gigantesque manifestation du 22 août au Cap-Haitien a provoqué des mouvements en cascade dans différentes régions du pays. L'ajustement des prix des produits pétroliers aurait été utilisé par certains acteurs politiques et économiques pour semer le chaos au point d'inquiéter la coopération internationale (bilatérale/multilatérale) annonçant des sanctions.

5.4. Résistance de la population au kidnapping

23. **Les multiples formes de résistance de la population face aux enlèvements sont un facteur important à prendre en compte dans leur diminution.** Elles pourraient être envisagées à deux niveaux. Dans beaucoup de zones, les citoyens y ont érigé des barricades à l'aide des carcasses de voitures et autres jusqu'à leur isolement : Rue de l'enterrement (Zone hôpital Saint François de Salle, Rue Roy, Magloire Amboise...Des manifestations suivies de blocages de rues pour protester et exiger la libération des victimes doivent aussi être prises en compte (Nazon, Bois Verna, Lalue...)

24. L'autre facteur est la résistance des gens dans leur voiture soldée, dans certains cas, par la mort. L'exemple le plus récent est l'assassinat suivi de calcination le 22 août d'une femme et de ses deux filles (famille Desanclos)⁷ à Tabarre (entrée de Cité Doudoune, non loin du pont de la Rivière grise).

⁷ Sarhadjie Desanclos, 24 est étudiante à l'Université de Port-au-Prince et employée du ministère de l'Économie et des Finances (MEF). Sherwood Sondjie Desanclos, 29 ans est juriste (ancienne étudiante de Faculté de droit et des sciences économiques) ; Josette Fils Desanclos (mère) est employée de l'Autorité portuaire nationale (APN).

6. Facteurs externes

25. Les résultats obtenus sont intimement liés à des facteurs externes, notamment l'« intérêt » de plus en plus de la Chine pour Haïti obligeant les États-Unis à intensifier leurs efforts pour obtenir des résultats tangibles sur le terrain.

6. 1. « Lutte » au niveau du Conseil de sécurité

26. La bataille diplomatique en prélude au renouvellement du Bureau des Nations unies Haïti (BINUH) entre la Chine, optant pour qu'Haïti soit remis sous le chapitre VII, et les États-Unis plaidant pour son maintien sous le chapitre VI, aurait un rôle important dans ce début de résultats obtenus dans la lutte contre la criminalité en Haïti, particulièrement le kidnapping.

27. La Chine avait demandé au Conseil de sécurité un embargo sur les armes légères à destination d'Haïti, de sanctions individuelles contre les chefs de gangs et l'envoi d'une force de police régionale pour contenir leur violence.

28. La majorité des armes et munitions servant à la violence en Haïti provient des États-Unis. De plus, au plan géopolitique, Haïti reste leur chasse gardée. La forme et le contenu des missions de paix en Haïti dépendent largement des États-Unis.

29. De ce double point de vue, les États-Unis doivent intensifier leurs efforts dans la lutte contre la criminalité en Haïti, particulièrement celle contre le trafic illicite d'armes et de munitions ainsi que la contrebande... en ciblant leur vrai « maître ». D'autant que beaucoup des ressortissants américains ont été kidnappés en Haïti et libérés contre rançons.

30. L'extradition le 3 mai 2022 vers les États-Unis de Germaine Joly, alias « Yonyon », chef du groupe 400 Mawozo, pour séquestration contre rançons de citoyens américains, est un catalyseur aidant les États-Unis à remonter aux auteurs intellectuels de la criminalité et du kidnapping en Haïti.

31. Un compromis a été trouvé le 15 juillet pour le renouvellement du mandat du BINUH en adoptant à l'unanimité la résolution 2645 prévoyant que les États membres doivent « interdire le transfert d'armes légères et de petit calibre et de munitions à des acteurs non étatiques engagés ou soutenant la violence des gangs, des activités criminelles ou des violations des droits humains en Haïti ».

32. La résolution prévoit aussi « des sanctions dans les 90 jours à l'encontre des chefs de gangs » mais aussi des gens impliqués dans la criminalité. La Chine a considéré cette résolution comme un « avertissement ».

33. Sollicitée par la Chine, une réunion du Conseil de sécurité s'est tenue le 26 septembre sur la crise haïtienne. Il y a eu un consensus sur le fait qu'il faut sanctionner les chefs de gangs mais surtout ceux dans le trafic d'armes et autres qui les supportent et les financent. La Chine a particulièrement demandé à la cheffe du BINUH de fournir au Conseil de sécurité la liste des chefs de gangs en Haïti. En outre, une réunion à huis clos s'en est suivie.

6.2. Efforts du gouvernement américain

6. 2. 1. Annulation du visa américain de Romel Bell pour trafic illégal d'armes

34. L'annulation au mois de mai du visa américain *du directeur général* de l'Administration générale des *douanes* (AGD,) Romel Bell, pour trafic illégal d'armes, conduisant à sa fuite, a été décisive. Aujourd'hui ces trafics diminuent considérablement

6. 2. 2. Un meilleur contrôle interne et création d'un bureau permanent de Homeland Security Investigations (HSI) en Haïti

35. Des mesures sont prises sur le territoire américain pour contenir le trafic vers Haïti. A la conférence de presse donnée le 17 août, les autorités de HSI de Miami (Floride) ont annoncé la saisine d'une cargaison d'armes à destination d'Haïti : des pistolets, des fusils d'assaut dont une de calibre 50 capable de percer certains blindages et de tirer jusqu'à 1.800 mètres.

36. Anthony Salisbury, agent spécial en charge de Homeland Security Investigations du bureau de Miami, a souligné qu'il y avait « définitivement une augmentation du flux d'armes, tant en nombre qu'en types de puissance de feu, à destination d'Haïti » (Miami Herald cité par Le Nouvelliste).

37. Dans une interview accordée à Miami Herald, Brian A. Nichols, secrétaire d'État adjoint aux affaires de l'hémisphère occidental, a déclaré que le gouvernement américain contrôlait « soigneusement l'octroi de licences pour les ventes d'armes à Haïti. Le défi consiste à traquer la contrebande d'armes vers les gangs et autres personnes illicites⁸. »

38. En outre, il faut souligner aussi qu'un communiqué du 2 mars 2022 de l'Ambassade des États-Unis en Haïti avait annoncé officiellement l'ouverture d'un bureau permanent de Homeland Security Investigations (HSI) en Haïti. Ce bureau

⁸ Le Nouvelliste : « ONU : Les Etats-Unis veulent sanctionner les chefs de gangs et leurs appuis », 23 septembre 2021.

[Le Nouvelliste | ONU : Les Etats-Unis veulent sanctionner les chefs de gangs et leurs appuis](#)



participe au renforcement de la politique américaine pour le contrôle du trafic d'armes et de munitions et la contrebande en Haïti.

6 .2. 3. Sanctions annoncées contre les gangs et des acteurs politiques et économiques qui les soutiennent

39. **L'annonce de Brian A. Nichols du 22 septembre de l'introduction d'une résolution au Conseil de sécurité pour sanctionner les « chefs de gangs », ceux qui les soutiennent, les fournissent des armes, les facilitent et les financent leurs activités est décisive dans la diminution de kidnapping en Haïti.** Ces sanctions viseraient leurs ressources financières et leur capacité à voyager ». Notons que cette démarche fait suite au discours du 21 septembre du président américain, Joe Biden, prononcé à la tr l'Assemblée générale des Nations Unies, réaffirmant le soutien de son administration à Haïti tout en reconnaissant que « la violence est alimentée par la politique⁹ ».
40. Dans une intervention à l'Institut américain de la paix basé à Washington, D.C. le 19 septembre, Juan Gonzalez, directeur principal pour l'hémisphère occidental au Conseil national de sécurité à la Maison Blanche et assistant spécial du président Joe Biden, avait déjà déclaré que les violentes manifestations enregistrées en Haïti, suite à la décision d'ajuster les prix des produits pétroliers sont « financées par des acteurs économiques qui risquent de perdre de l'argent »¹⁰.
41. Le projet de résolution annoncé par les États-Unis et réaffirmé lors de la session du 26 septembre devrait être adopté. En effet, la démarche américaine s'inscrit dans la levée de bouclier de la coopération internationale contre la criminalité en Haïti et ses auteurs (chefs de gangs/auteurs intellectuels). En prélude à l'adoption de la résolution renouvelant le mandat du BINUH, la Chine avait plaidé pour sanctionner les auteurs criminels. Le 17 septembre, Antonio Guterres, secrétaire général des Nations Unies avait indexé « des gens liés au pouvoir économique et au pouvoir politique » qui, se lui, serment le chaos dans le pays¹¹.

⁹ CARDH, « L'ajustement des prix des produits pétroliers en Haïti enfonce le couteau dans la plaie ! Un accompagnement concret et durable pour les plus vulnérables est urgent », 22 septembre 2022, §§28.29.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Ibid.

III. Conclusion

42. Haïti connaîtra une réduction du kidnapping pour le dernier trimestre et globalement pour l'année si les efforts de la coopération internationale mentionnés se concrétisent. Les acteurs locaux doivent profiter du momentum international pour résoudre les fondamentaux du problème.
43. **Renforcer concrètement la police**¹². Il faut fournir à la police le matériel et les équipements appropriés : chars, blindés, drones équipés, armes, munitions, technologie, équipements individuels... Il faut parallèlement former des unités adaptées à la réalité, faire le vetting, donner un salaire décent aux policiers et leur offrir un environnement de travail convenable.
44. La commande de 12 millions de dollars américains de matériel et d'équipements pour le renforcement de la capacité d'action de la police placée auprès d'une compagnie canadienne depuis des mois, doit être livrée le plus rapidement possible.
45. Une force externe d'accompagnement adaptée aux besoins de sécurité actuelle devrait être minutieusement étudiée pour rétablir l'ordre en attendant que la police puisse le garantir efficacement sur tout le territoire. Cette force devrait être constituée de spécialistes en guérilla urbaine avec expériences de combat dans des situations similaires à la réalité haïtienne.
46. **Poursuite des efforts de la coopération internationale.** Il ne suffit pas de dénoncer et de signer des notes indexant les acteurs criminels, il faut surtout que des décisions soient prises à leur encontre. Les efforts doivent être intensifiés. Les États-Unis et le Conseil de sécurité ont particulièrement un rôle à jouer en ce sens.

¹² Il convient de rappeler que le Plan stratégique de développement de la PNH, PSD/17-21, adopté pour la période 2017-2021 prévoyait de faire de la police « une institution gouvernementale de sécurité publique de standard international » avec un budget prévisionnel de 1.215.228.341 milliards de dollars américains, répartis comme suit : 508.203.678.88 millions pour le fonctionnement ; 707.024.662.76 millions pour les investissements répartis entre l'État haïtien et les bailleurs respectivement de 23% (soit 160.748.284.31 millions) et 77% (546.276.378.45 millions). Pour la 1^{ème} année d'implantation, les bailleurs de fonds ont contribué à 14,92% au budget d'investissement, soit 9.779.340.01 millions de dollars américains sur 65.549.509.19 millions ; 4,24% pour la 2^{ème} année, soit 6.269.785.51 millions sur 147.824.697.89 millions ; 6,42% pour la 3^{ème} année soit 8.520.48.34 millions sur 132.751.741.02 millions ; 9,45 % ; pour la 4^{ème} année, soit 10.030.788.27 millions sur 106.129.155.09 million.



47. **Renforcer la Justice et les mécanismes de contrôle.** L'impunité est l'une des causes de la criminalité en Haïti. Il faut renforcer la justice afin que le travail de la police soit efficace. Souvent les criminels arrêtés par la police sont libérés par le système judiciaire. Il faut aussi renforcer les mécanismes de contrôle afin de lutter efficacement contre la contrebande.
48. **Secteur économique, banques...** La couche saine du secteur économique a besoin d'un leadership éclairé et progressiste. Il ne faut pas s'attacher uniquement au profit, parfois à tout prix. Ce secteur doit aussi s'intéresser au bien collectif, à la création de richesses, au bien-être des plus vulnérables... Les banques doivent aussi être impliquées dans la lutte contre la criminalité et le blanchiment des produits du crime.
49. **Une société civile à la hauteur du moment.** Aujourd'hui Haïti a surtout besoin d'une société civile s'engageant aussi dans la construction de l'État de droit. L'échec du pays est partagé entre les gouvernements, la société civile et la coopération internationale. Il est facile de dénoncer l'État, de l'acculer... Mais qu'en-t-il des gouvernants (personnes physiques), de la société civile en tant qu'acteurs de la démocratie et de l'État de droit ? Un nouveau leadership éclairé dans la société civile, au sens large, s'avère nécessaire.